

CHARTRE QUALITE

Un engagement de professionnel à professionnel

Notre organisme a pour vocation :

- d'aider les professionnels à se perfectionner dans l'exercice de leurs fonctions, en tirant parti des outils de lecture que la psychologie propose,
- d'être au plus près des préoccupations des professionnels, de ce qui les interroge dans leur pratique quotidienne, donc au plus près de la clinique,
- de proposer une pédagogie interactive qui s'appuie sur l'expérience personnelle et la dynamique de groupe et permet aux participants d'être acteur et sujet de leur formation.

Pour répondre en termes de compétences à l'évolution constante des besoins des professionnels du champ sanitaire, médico-social et éducatif et garantir l'amélioration continue de la qualité de nos prestations de formation, notre organisme s'engage constamment dans une démarche qualité.

- **Déontologie et éthique professionnelle**

Tout formateur s'engage à :

1. Exercer son activité en appliquant les principes généraux de la déontologie et de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, respect de la confidentialité professionnelle.

- **Auprès des prescripteurs**

GREFO Psychologie s'engage à :

2. Recueillir le maximum d'informations auprès de l'établissement afin de cerner le contexte du projet de formation, les enjeux, les objectifs, les professionnels à former et les modalités de la formation et d'évaluation.

La réponse au cahier des charges est formalisée par une proposition d'intervention et une convention de formation qui prend en compte :

- la compréhension du contexte et de la demande
- les objectifs
- la durée
- le contenu de la formation
- la méthodologie pédagogique

925 route du Chesney – 74700 Domancy - tél. 06.29.18.37.07

www.grefopsychologie.com

SIRET 448 421 990 00020 – APE 8559B – Société en participation

Déclaration d'activité n° 82 74 01754 74

G.R.E.FO Psychologie
Groupe de Recherche, d'Enseignement et de Formation en Psychologie
CHARTRE QUALITE

- la rémunération prévue
- la date, le lieu, les horaires
- les critères d'évaluation de la formation
- le suivi et l'évaluation de la formation
- le ou les intervenants et leurs qualifications

2

3. Respecter les engagements pédagogiques dans leur intégralité.
4. Respecter la confidentialité des informations concernant les prescripteurs.
5. Tenir compte de l'évaluation réalisée par les prescripteurs pour ajuster son action.

- **Auprès des participants :**

Tout formateur s'engage dans :

6. L'accueil

Veiller à disposer de moyens matériels adaptés à la formation et au public : qualité des locaux, équipements adaptés aux formations et au nombre de stagiaires pour garantir le service attendu.

7. La formation et la pédagogie sur mesure

→ Construire ses actions de formation centrées sur les professionnels comme acteurs et au centre du processus où la dynamique du groupe de formation est un espace de production, et d'appropriation du savoir.

→ Veiller à l'adéquation des contenus pédagogiques avec les objectifs de la formation pour permettre aux participants d'acquérir, d'enrichir ou de développer des compétences ou ressources

→ S'appuyer sur des méthodes et outils couramment utilisés en pédagogie active et en formation d'adultes : apports théorico-cliniques articulés à d'autres pratiques, travail en petits groupes, formation-action, études de cas,...

8. L'évaluation de la formation

→ Impliquer les stagiaires, le prescripteur de la formation et le ou les formateurs dans l'évaluation de la formation.

→ Organiser les modalités d'évaluation des connaissances et s'assurer des capacités acquises :
→ évaluer la satisfaction des stagiaires à chaud et mesurer l'atteinte des objectifs fixés à l'issue de la formation,

→ évaluer la formation à froid et ses applications sur le terrain professionnel.

→ Produire un bilan analytique pédagogique d'activité transmis au prescripteur dans le souci d'un processus d'amélioration continue de nos formations.

925 route du Chesney – 74700 Domancy - tél. 06.29.18.37.07

www.grefopsychologie.com

SIRET 448 421 990 00020 – APE 8559B – Société en participation

Déclaration d'activité n° 82 74 01754 74

G.R.E.FO Psychologie
Groupe de Recherche, d'Enseignement et de Formation en Psychologie
CHARTRE QUALITE

- **Cadre légal**

Tout formateur s'engage à :

9. Connaître et appliquer les lois et règlements s'inscrivant dans la typologie légale des actions de formation et en particulier les articles du code du travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue.
10. Etre en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.
11. Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.
12. Se former régulièrement et maintenir une pratique de terrain en relation avec les contenus de formation.